



# Police de Liège : Bulletin de Mobilité

Commissariat Début	Fin Prévue	Endroit - Nature - Commentaires
<b>0 LIDAR</b>		<b>Quai du Roi Albert</b>
<b>16/10/2018</b>	<b>22/10/2018</b>	<u>Contrôle de vitesse - LIDAR</u>
<input checked="" type="checkbox"/> Nouveau	<input type="checkbox"/> Prolongé	<b>Pour le compte de :</b> <i>Notre <b>LIDAR</b> se trouve quai du Roi Albert. Roulez en toute prudence et pensez à lever le pied.</i>
<b>0 RADAR</b>		<b>Liège.</b>
<b>16/10/2019</b>	<b>22/10/2019</b>	<u>Les contrôles de la vitesse - RADAR.</u>
<input checked="" type="checkbox"/> Nouveau	<input type="checkbox"/> Prolongé	<b>Pour le compte de : ---</b>  <i><u>Mardi 16 octobre 2018</u> : rue des Grands Prés <u>Mercredi 17 octobre 2018</u> : rue Félix Vandernoek <u>Jeudi 18 octobre 2018</u> : rue de Bois de Breux <u>Vendredi 19 octobre 2018</u> : Chaussée de Tongres <u>Samedi 20 octobre 2018</u> : quai Bonaparte <u>Dimanche 21 octobre 2018</u> : quai de la Boverie <u>Lundi 22 octobre 2018</u> : rue Naniot</i>
<b>ANGLEUR</b>		<b>Rue Del Rodje Cinse, route du Condroz, Grande Traverse, boulevard de Colonster, Bretelle d'accès, avenue Bois Saint-Jean et Chemin des Chevreuils</b>

Commissariat Début	Fin Prévue	Endroit - Nature - Commentaires
-----------------------	---------------	---------------------------------

19/09/2018	30/11/2018	pose de cables et armoires
<input checked="" type="checkbox"/> Nouveau	<input type="checkbox"/> Prolongé	<p>Pour le compte de : RESA</p> <p><b><u>Du mercredi 19/09/18 au vendredi 30/11/18 :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La circulation véhiculaire est maintenue;</li> <li>- Les traversées de voirie s'effectuent par demi-chaussée;</li> <li>- Si nécessaire, le passage alterné de la circulation véhiculaire est régi par signaux routiers.</li> </ul>

**ANGLEUR**

		<b>Pont SPW surplombant la route du Condroz et menant au rond- point Simone David Constant</b>
15/10/2018	22/10/2018	Entretien et réparation du pont
<input checked="" type="checkbox"/> Nouveau	<input type="checkbox"/> Prolongé	<p>Pour le compte de : SPW</p> <p><b><u>Du lundi 15 octobre 2018 au lundi 22 octobre 2018:</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La circulation véhiculaire sera <b>INTERROMPUE</b> de manière <b>HERMETIQUE</b> de part et d'autre du pont ( dit pont du Sart-Tilman ) impacté par les travaux d'entretien.</li> <li>• <b>Route du Condroz</b>, dans le sens <b>Angleur</b> vers <b>Bonnelles</b>, la sortie <b>CHU, Université, Blanc Gravier</b> menant vers le rond point <b>Simone David Constant</b> sera fermée de manière <b>HERMETIQUE</b> à la circulation véhiculaire .</li> <li>• La circulation véhiculaire sera renvoyée vers le <b>rond-point suivant</b> et invitée à faire demi-tour pour prendre la première sortie .</li> <li>• La traverse située dans l'axe de la <b>rue d'El Rodge Cinse</b>, reliant les deux sorties sera neutralisée.</li> <li>• La circulation véhiculaire provenant de la <b>rue d'El Rodge Cinse</b> sera redirigée vers la <b>route du Condroz</b> .</li> <li>• Au départ du rond-point <b>Simone David Constant</b>, la circulation véhiculaire sera redirigée vers la <b>route du Condroz</b> et le rond-point appelé <b>rond-point Marco Polo</b> .</li> <li>• La zone de chantier est annoncée et limitée à <b>30 Km/Hr</b> .</li> </ul>

<b>AVROY</b>		<b>Rue Schmerling 1</b>
<b>12/10/2018</b>	<b>16/10/2018</b>	<u>Remplacement égouttage</u>
<input checked="" type="checkbox"/> Nouveau	<input type="checkbox"/> Prolongé	<p>Pour le compte de : Particulier</p> <p><b><u>Du vendredi 12 octobre 2018 au mardi 16 octobre 2018:</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Des travaux de remplacement d'égouttage ont lieux dans la <b>rue Schmerling</b>, la circulation véhiculaire est maintenue avec passage alterné.</li> <li>• A proximité du chantier la vitesse est limitée à <b>30 Km/Hr.</b></li> </ul>

<b>CENTRE</b>		<b>Rue Féronstrée à hauteur du n° 54 (travaux de démolition d'un étage d'immeuble) et rue Saint-Jean-Baptiste ( installation d'une zone de chantier) à 4000 Liège</b>
<b>24/09/2018</b>	<b>22/12/2018</b>	<u>Travaux de démolition d'un étage d'immeuble et à cette fin: installation d'une zone de chantier.</u>
<input checked="" type="checkbox"/> Nouveau	<input type="checkbox"/> Prolongé	<p>Pour le compte de : Particulier</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b><u>Une zone de chantier sera aménagée rue Saint-Jean-Baptiste, au carrefour avec la rue Féronstrée.</u></b> Une largeur de passage minimale de 4 mètres sera laissée en permanence en chaussée afin de maintenir la circulation véhiculaire (<b><u>excepté le 17/10/2018 entre 6h et 20h</u></b>). A cette fin, les emplacements de stationnement en opposition (côté Décathlon) seront interdits à l'arrêt et au stationnement. (Soit: tous les emplacements horodateurs, cars et taxis).</li> </ul> <p>Les 4 emplacements réservés "Taxi" seront reproduits à l'identique rue Féronstrée au départ du n° 63. Les bulles à verre seront déplacées au début de la zone horodateurs (côté quai de la Batte). Les entrées carrossables des commerces se trouvant rue Saint-Jean-Baptiste seront accessibles dès que nécessaire et ce, dans le cadre des livraisons de ces commerces restant en activité durant le chantier.</p> <p>- <b><u>Le 17/10/2018 entre 6h et 20h.</u></b></p> <p>Installation d'une GRUE-TOUR dans la zone de chantier aménagée rue Saint-Jean-Baptiste.</p> <p>La <b><u>rue Saint-Jean-Baptiste</u></b> sera <b><u>fermée HERMETIQUEMENT</u></b> à la circulation véhiculaire et l'arrêt et / ou le</p>

stationnement y seront totalement interdits. L'acheminement de cette grue-tour se fera par semi-remorques arrivant et repartant par le quai de la Batte.

- **Déviations mises en place**

L'accès à la rue Féronstrée se fera via la rue Léopold.

L'accès au quai de la Batte se fera via la rue Féronstrée en empruntant la rue Hongrée.

## CENTRE

**Interruption hermétique de la circulation Rue de la Boucherie**

10/10/2018

19/10/2018

Pose de gaines

Pour le compte de : PROXIMUS

**Du mercredi 10 octobre 2018 au vendredi 19 octobre 2018 inclus:**

- La circulation véhiculaire sera **INTERROMPUE** de manière **HERMETIQUE** rue de la Boucherie dans sa partie comprise **entre la rue de la Goffe et la rue du Pont**.

- **Le tronçon de la rue de la Boucherie compris entre la rue de la Goffe et la rue de la Halle ( l'accès au parking Cité ) sera limité à la seule circulation locale .**

- **L'accès à la rue Potiérue sera limité à la seule circulation locale.**

## CHENEE

**Avenue Albert 1er (depuis la rue Henri Orban jusqu'à l'avenue de la Cokerie - 1ère partie du carrefour comprise) et rue des Mimosas.**

30/07/2018

31/10/2018

Réfection complète de la voirie.

Pour le compte de : Ville de Liège

**Phase 4 : PROLONGATION**

- **Du 31 juillet 2018 au 31/10/2018**

L'avenue Albert 1er est interdite à la circulation

La rue Henri Orban est mise en voie sans issue de part et d'autre. Des déviations sont instaurées vers les rues des Trois Grands, Cokerie, Falchéna, Belvaux et du Fourneau.

La rue des Mimosas est interdite à la circulation.

- **Du 24 septembre 2018 au 28 septembre 2018.**

Travaux de Jonctions TECTEO, avenue Albert 1er, avenue de la Cokerie, rue du Falchena, rue Henri Orban et bd de Douai. (travail en trottoir: pas d'impact sur la circulation).

-L'accès aux habitations et bâtiments seront garantis et l'accès aux sociétés restera possible.

## CHENEE

31/07/2018

30/11/2018

**Quai HENRI BORGUET à hauteur du pont de chemin de fer infrabel enjambant la rue de la Vesdre, opposé au n°129.**

Création d'une passerelle.

Pour le compte de : SPW

Du **31 juillet 2018** au **30 novembre 2018** :

- *La circulation véhiculaire sera maintenue mais **ramenée sur la seule bande de circulation de gauche.***
- *Limitation de vitesse à 30 km/h.*

 Nouveau Prolongé

## CHENEE

3/10/2018

19/10/2018

**rue des Courteaux (partie descendante).**

Réfection de la voirie.

Pour le compte de : Ville de Liège

- **La circulation véhiculaire sera neutralisée Rue des Courteaux.**

*-La rue, selon l'avancement du chantier, sera mise en voie sans issue, double sens de circulation et excepté circulation locale.*

 Nouveau Prolongé

Commissariat Début	Fin Prévue	Endroit - Nature - Commentaires
-----------------------	---------------	---------------------------------

<b>DROIXHE</b>		<b>Rue de Porto 76</b>
<b>16/10/2018</b>	<b>22/10/2018</b>	<u>Réparartion urgente d'un raccordement à l'égout public</u>
<input checked="" type="checkbox"/> Nouveau	<input type="checkbox"/> Prolongé	<p>Pour le compte de : Ville de Liège</p> <p><b><u>Du mardi 16 octobre 2018 au lundi 22 octobre 2018:</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La circulation véhiculaire sera <b>INTERROMPUE</b> de manière <b>HERMETIQUE</b> rue de Porto à hauteur du numéro 76.</li> <li>• La circulation véhiculaire sera détournée et renvoyée au départ de la <b>rue de Porto</b> vers la <b>rue du Quai</b>.</li> <li>• L'itinéraire de déviation rejoindra le <b>quai du Roi Albert</b> puis la <b>rue Foidart</b>.</li> <li>• La <b>rue du Quai</b> dans son tronçon compris entre la <b>rue de Porto</b> et la <b>rue Raymond Geenen</b> sera placée en sens unique de circulation ( dans le sens <b>Porto</b> vers <b>Geenen</b> ).</li> <li>• La partie de la <b>rue du Quai</b> comprise entre la <b>rue Raymond Geenen</b> et le <b>quai du Roi Albert</b> restera en double sens de circulation mais sera limitée à la <b>seule circulation locale</b>.</li> <li>• <b>Rue du Quai</b>, dans l'axe de la <b>rue Raymond Geenen</b>, un signal routier redirigera la circulation véhiculaire vers le <b>quai du Roi Albert</b>.</li> <li>• La <b>rue de Porto</b> sera placée en voie sans issue, double sens de circulation et limitée à la seule <b>circulation locale</b> dans sa partie comprise entre la zone de chantier et la <b>rue Foidart</b>.</li> <li>• Une zone permettant de faire demi-tour dans la <b>rue de Porto</b> sera réservée à hauteur du numéro 83.</li> </ul>

<b>JUPILLE</b>		<b>Rue Bihet et rue Charlemagne</b>
<b>1/10/2018</b>	<b>19/10/2018</b>	<u>Renouvellement des installations Gaz.</u>
<input checked="" type="checkbox"/> Nouveau	<input type="checkbox"/> Prolongé	<p>Pour le compte de : RESA GAZ</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Rue Bihet: la circulation véhiculaire est maintenue uniquement dans le sens descendant (de la rue Charlemagne vers la rue de Visé).</li> <li>• Le tronçon de la rue Charlemagne compris entre la rue de Visé et la rue Bihet sera mis en sens unique de circulation (sens Visé vers le haut de la rue Bihet).</li> <li>• Une déviation sera instaurée vers la rue Bihet pour la circulation venant de la rue Charlemagne vers la rue de Visé.</li> <li>• L'accès des riverains sera maintenu.</li> </ul>

Commissariat Début	Fin Prévue	Endroit - Nature - Commentaires
-----------------------	---------------	---------------------------------

JUPILLE		<b>Fermeture de voirie Rue de Visé 139 ( REGULARISATION )</b>
7/10/2018	26/10/2018	<u>Ouverture urgente de la voirie pour colmater une fuite d'eau.</u>
<input checked="" type="checkbox"/> Nouveau	<input type="checkbox"/> Prolongé	<p>Pour le compte de : Ville de Liège</p> <p><b><u>Du dimanche 07 octobre 2018 au vendredi 26 octobre 2018 inclus (REGULARISATION) .</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Suite à une fuite d'eau avec soulèvement de chaussée, la circulation véhiculaire est <b>INTERROMPUE</b> de manière <b>HERMETIQUE</b> à hauteur du numéro <b>139 de la rue de Visé</b> .</li> <li>• Des déviations sont mises en place à savoir : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Dans le sens <b>Liège vers WANDRE</b>, la circulation véhiculaire sera détournée depuis la <b>rue de Visé vers l'avenue Joseph Prévers, l'avenue de Jupille, la rue du Gay Village et l'avenue Georges Truffaut</b> pour rejoindre la <b>rue de Visé</b> à hauteur du garage <b>Jupi-Pneus</b>.</li> <li>• Dans le sens <b>Wandre vers Liège</b>, la circulation véhiculaire sera détournée depuis la <b>rue de Visé vers l'avenue Georges Truffaut, la rue du Gay Village, l'avenue de Jupille et l'avenue Joseph Prévers</b> pour rejoindre la <b>rue de Visé</b> .</li> </ul> </li> <li>• La partie de la <b>rue de Visé</b> comprise entre la <b>rue de Meuse</b> et l'endroit du chantier sera placée en <b><u>voie sans issue et limitée à la seule circulation locale</u></b> .</li> <li>• Les commerces sont accessibles .</li> </ul>
JUPILLE		<b>Rue du Couvent à l'opposé du numéro 251</b>
8/10/2018	25/10/2018	<u>Réfection d'un avaloir.</u>
<input checked="" type="checkbox"/> Nouveau	<input type="checkbox"/> Prolongé	<p>Pour le compte de : Ville de Liège</p> <p><b><u>Du 08 octobre 2018 au 25 octobre 2018 :</u></b></p> <p>Les services de la voirie de la Ville de Liège procéderont au remplacement d'un avaloir <b>rue du Couvent à l'opposé du numéro 251</b>.</p> <p>La circulation véhiculaire sera maintenue avec un passage alterné.</p> <p>Possibilité de ralentissements .</p>

Commissariat Début	Fin Prévue	Endroit - Nature - Commentaires
-----------------------	---------------	---------------------------------

<b>LONGDOZ</b>		<b>Rue Gretry et pont de Longdoz</b>
<b>15/10/2018</b>	<b>16/10/2018</b>	<u>Sciage boucles de détection des feux tricolores.</u>
<input checked="" type="checkbox"/> Nouveau	<input checked="" type="checkbox"/> Prolongé	<p>Pour le compte de : SPW</p> <p><b><u>Du lundi 15 octobre 2018 au mardi 16 octobre 2018 ( PROLONGATION ).</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Des travaux auront lieux dans la rue Gretry ainsi que sur le pont de Longdoz, la circulation véhiculaire sera maintenue à raison d'une <b>bande de circulation au minimum.</b></li> <li>• Les travaux seront effectués en dehors des heures de pointe et avec un maximum de 2 heures par bandes .</li> <li>• Ralentissements possibles .</li> </ul>
<b>LONGDOZ</b>		<b>N633-quai des Ardennes-pont des Grosses Battes</b>
<b>15/10/2018</b>	<b>19/10/2018</b>	<u>Remplacement borne lumineuse</u>
<input checked="" type="checkbox"/> Nouveau	<input type="checkbox"/> Prolongé	<p>Pour le compte de : SPW</p> <p><b><u>Du lundi 15 octobre 2018 au vendredi 19 octobre 2018:</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La durée du travail étant d'environ 1 heure ( entre 09 h 00 et 15 h 00 ), la circulation véhiculaire sera maintenue et ramenée progressivement sur <b>une seule bande de circulation.</b></li> <li>• Ralentissements possibles.</li> </ul>
<b>ST LÉONARD</b>		<b>Quai Saint Léonard n° 8 (entre rue Lambert Grisard &amp; Place des Déportés).</b>
<b>1/04/2018</b>	<b>9/11/2018</b>	<u>Placement d'une grue de montage</u>
<input checked="" type="checkbox"/> Nouveau	<input type="checkbox"/> Prolongé	<p>Pour le compte de : ACP Royal Loft</p> <p><b><u>Du 01 avril 2018 au 09 novembre 2018:</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le <b>passage est réduit sur une bande de circulation</b> &amp; le <b>stationnement est interdit</b> sur une distance de 35 mètres dans la zone de Travail. Pour votre sécurité &amp; pour celle des ouvriers travaillant en voirie, abordez donc cette zone prudemment...</li> <li>• <b>Risque de ralentissements et de files à l'endroit!</b></li> </ul>



Commissariat Début	Fin Prévue	Endroit - Nature - Commentaires
-----------------------	---------------	---------------------------------

<b>ST LÉONARD</b>		<b>Rue du Thier-à-Liège entre le numéro 30 ( virage à 180° ) et la rue Hennequin</b>
<b>15/10/2018</b>	<b>31/10/2018</b>	<u>Remplacement d'avaloirs.</u>
<input checked="" type="checkbox"/> Nouveau	<input type="checkbox"/> Prolongé	Pour le compte de : Ville de Liège
<b><u>Du lundi 15 octobre 2018 au mercredi 31 octobre 2018 :</u></b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les services de la Ville de Liège procéderont au remplacement d'avaloirs, <b>à hauteur de la zone de chantier</b>, l'accès de la circulation véhiculaire sera <b>hermétiquement neutralisé</b> par des signaux routiers, ce dispositif sera complété par l'interdiction de bifurquer vers le chantier .</li> <li>• Au départ des carrefours avec la <b>rue Pied-du-Thier-A-Liège</b> et la <b>rue Walthère Dewé</b>, les tronçons y convergeant seront <b>réservés à la circulation locale</b>.</li> <li>• Les voies sans issue seront signalées par des signaux routiers de préavis situés aux carrefours avec <b>la rue Pied-du-Thier-A-Liège et Walthère Dewé</b> indiquant la déviation à suivre.</li> <li>• A l'approche du chantier la vitesse sera limitée à <b>30 Km/Hr</b>.</li> </ul>		

<b>ST LÉONARD</b>		<b>Quai de Coronmeuse à hauteur du numéro 29 et quai Saint-Léonard à hauteur du numéro 2 ( sens Herstal vers Liège )</b>
<b>16/10/2018</b>	<b>16/10/2018</b>	<u>Sciage des boucles de détection des installations tricolores</u>
<input checked="" type="checkbox"/> Nouveau	<input type="checkbox"/> Prolongé	Pour le compte de : SPW
<b><u>Le mardi 16 octobre 2018 entre 09 h 00 et 15 h 30:</u></b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>• La circulation véhiculaire est <b>maintenue</b>.</li> <li>• L'intervention située <b>quai de Coronmeuse</b> concerne la bande de circulation réservée aux véhicules du TEC.</li> <li>• L'intervention située <b>quai Saint-Léonard</b> concerne les deux bandes de circulation réservées à la circulation générale, la bande de circulation de droite ( <b>menant vers le centre ville</b> ) puis la bande de circulation de gauche ( <b>tourne à gauche permettant de faire demi-tour ou rejoindre le pont Atlas</b> ).</li> <li>• La circulation véhiculaire sera alternativement rabattue sur l'autre bande de circulation par des balises.</li> <li>• L'intervention est estimée à environ <b>02 h 00</b> heures par bande de circulation.</li> <li>• L'arrêt et le stationnement des véhicules seront interdits <b>quai Saint-Léonard</b> à hauteur du chantier sur une longueur de <b>50 mètres</b>.</li> </ul>		

Commissariat Début	Fin Prévue	Endroit - Nature - Commentaires
-----------------------	---------------	---------------------------------

**STE WALBURGE**

**Les boulevards Jean De Wilde et Fosse Crahay.**

10/08/2018      31/12/2018

Réaménagement complet de la voirie pour la création d'un parking et un itinéraire relai entre Rocourt, l'E313 et Vottem.  
PHASE 3 : aménagement de la hanche SUD du rond-point N655-Jean De Wilde - Fosse Crahay

Pour le compte de : SRWT

Nouveau       Prolongé

- L'accès au **boulevard Fosse Crahay** est neutralisé au départ du giratoire créé au **carrefour E313-N655-Visé-Voie**.
- Une déviation véhiculaire est planifiée en direction du centre de Vottem.
- Sur la N655: la circulation véhiculaire est maintenue sur une bande de circulation et dans les deux sens sur la voirie définitive assurant la liaison entre le giratoire précité et le boulevard Jean de Wilde., tandis que sur l'autre voirie définitive, un seul sens de circulation dans le sens SUD NORD donne accès au rond-point précité au départ du boulevard Fosse Crahay.

**STE WALBURGE**

**Rue de Campine, Jean-Haust, du Limbourg et Auguste Donnay.**

10/09/2018      31/10/2018

Aménagement de voirie

Pour le compte de : Ville de Liège

Nouveau       Prolongé

**Phase 1**

Travail au niveau rue de Campine côté impair, rue du Limbourg et rue Auguste Donnay (de chaque côté)

Du lundi 10 septembre au lundi 08 octobre 2018 :

- La circulation véhiculaire est maintenue dans les deux sens et le passage des véhicules rue de Campine est réglé par signaux routiers voire feux tricolores de chantier;
- L'arrêt de bus est reporté en amont;
- **Les rues du limbourg et Auguste Donnay sont fermées hermétiquement à leur jonction avec la rue de campine;**
- La rue du **Limbourg** est mise en voie sans issue et double sens de circulation au départ de l'Avenue Victor Hugo;
- La rue **Jean Riga** est mise en voie sans issue et double sens de circulation au départ du boulevard des Hauteurs;
- La rue **Auguste Donnay** est mise en voie sans issue et double sens de circulation au départ de la rue Léonard Terry;
- Des déviations sont instaurées.

**Phase 2**

Commissariat  
Début

Fin  
Prévue

Endroit - Nature - Commentaires

Travail au niveau des trottoirs rue de Campine côté pair et rue Jean Haust (de chaque côté)

Du lundi 08 octobre au lundi 15 octobre 2018 :

- Rue de **Campine**, la circulation véhiculaire sera maintenue dans les deux sens et le passage des véhicules sera réglé par des feux tricolores de chantier.
- Le **tronçon de la rue Jean Haust amenant à la rue de Campine est mise en voie sans issue et en double sens de circulation.**

Vitesse limitée à 30 km/h.

A hauteur, en opposé et où cela s'avère nécessaire, l'arrêt et le stationnement pourront être interdits.

STE WALBURGE

**Chemin des Soquettes numéro 69 .**

15/10/2018

31/10/2018

Raccordement de gaz .

Pour le compte de : RESA GAZ

Du lundi 15/10/2018 au mercredi 31/10/2018 .

- La circulation véhiculaire est maintenue par un **passage alterné .**
- Attention particulière aux interdictions de stationnement .

Nouveau

Prolongé

Nouveau

Prolongé

Pour le compte de :

AVROY

**Artère fermée : Place des Béguinages, entre rue Lambert le Bègue /rue Stéphany & rue Trappé.**

18/04/2017

31/12/2018

Travaux de construction de la nouvelle "Piscine Jonfosse". Démolition d'immeubles & aménagement du terrain sis entre Jonfosse-Stéphany-Lambert le Bègue.

<input type="checkbox"/> Nouveau	<input checked="" type="checkbox"/> Prolongé	<p>Pour le compte de : Ville de Liège</p> <p><u>Du mardi 18 avril au vendredi 29 décembre 2017.</u>  <u>Prolongé du 30 décembre 2017 au lundi 31 décembre 2018.</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La Place des <b>Béguinages</b> est <b>fermée</b> entre rue <b>Lambert le Bègue</b>/rue <b>Stéphany</b> &amp; rue <b>Trappé</b>.</li> <li>• La rue <b>Lambert le Bègue</b> est <b>fermée</b> à la <b>jonction</b> de la Place des <b>Béguinages</b>/rue <b>Stéphany</b> &amp; accessible en <b>double sens</b> de circulation locale <b>via</b> rue <b>Lonhienne</b>/rue <b>Sur la Fontaine</b>.</li> <li>• La rue <b>Trappé</b> est accessible en voie à <b>sens unique depuis</b> (rue <b>Lonhienne</b>-rue <b>Sur la Fontaine</b>/) rue <b>Frère Michel vers &amp; jusque</b> rue <b>Rutxhiel</b>, <b>puis</b> en <b>double sens</b> de circulation <b>entre</b> rue <b>Rutxhiel</b> &amp; rue <b>Saint Gilles</b>.</li> <li>• La rue <b>Stéphany</b> est accessible en voie à <b>sens unique depuis</b> rue <b>Jonfosse vers &amp; jusque</b> rue <b>Lambert le Bègue</b>.</li> <li>• Prenez garde aux nombreuses interdictions de l'arrêt &amp;/ou du stationnement dans cette zone, au risque de voir votre véhicule dépanné (rue <b>Jonfosse</b> - rue <b>Pouplin</b> - rue <b>Stéphany</b> - Place des <b>Béguinages</b> - rue <b>Frère Michel</b> - rue <b>Trappé</b> - rue <b>Lambert le Bègue</b>) !</li> </ul> <p><b>(Fin du chantier prévue : 1<sup>er</sup> trimestre 2019).</b></p>
----------------------------------	--	--

<b>AVROY-</b>		<b>Place du XX Août, rue des Croisiers, rue du Mery, rue des Carmes.</b>
<b>10/10/2018</b>	<b>19/10/2018</b>	<u>Aménagement d'une piste cyclable.</u>
<input type="checkbox"/> Nouveau	<input checked="" type="checkbox"/> Prolongé	<p>Pour le compte de : Ville de Liège</p> <p><b><u>Prolongation du chantier</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La circulation véhiculaire sera maintenue sur une bande. Le passage sera suffisant pour laisser circuler les véhicules de gros gabarit (bus, camion,...).</li> </ul> <p>La seconde bande sera occupée par la société responsable des travaux chargée de la réalisation de la piste cyclable.</p>

Commissariat Début	Fin Prévue	Endroit - Nature - Commentaires
-----------------------	---------------	---------------------------------

**AVROY GUILLEMIN**

**Le terre-plein central du Boulevard d'Avroy, entre rue Hazinelle & rue des Guillemins.**

La "Foire d'octobre" - 2018.

26/09/2018

18/11/2018

Pour le compte de : ---

Nouveau

Prolongé

**Du samedi 06 octobre 2018 au dimanche 11 novembre 2018**

*La traditionnelle "Foire d'octobre" se tient à Liège, sur le terre-plein central du boulevard d'Avroy.*

**Pour le montage et le démontage de la "Grande Roue"**

*Les 28,29 et 30 septembre 2018 de 09h à 15h (Montage) et les 12 et 13 novembre 2018 de 9h à 15h (Démontage) :*

- La bande de circulation de gauche de la Traverse Botanique est neutralisée;
- La circulation est interdite à tout conducteur Traverse des Augustins.

**Pour le montage et démontage de certains "grands métiers"**

*Les 1 et 2 octobre de 9h à 15h, le 3 octobre de 9h à 11h30 et de 13h30 à 16h, les 12 et 13 novembre 2018 de 09h à 15h, le 14 novembre 2018 de 09h à 11h30 et de 13h30 à 16h :*

- La bande de circulation de gauche de la Traverse Botanique et Rogier sont neutralisées.

- Pour votre sécurité & pour celle des piétons qui se déplacent sur le Champ de Foire, **abordez l'ensemble de cette zone très prudemment & particulièrement les Traverses (Destenay-Augustins-Botanique-Charlemagne...).** **Attention : les Bus continuent à circuler en Site Propre...**

- **Enfin, veillez à bien respecter la signalisation interdisant le stationnement ou la signalisation réservant les emplacements aux Personnes à Mobilité réduite aux alentours du Champ de Foire, au risque de voir votre véhicule dépanné...**

**JUPILLE**

**Place Hors-Ville, rue Marie-Louise Naveau, rue Armand Michaux, rue Rodgy-Thier, rue des Trixhes et rue des Godets**

Commissariat Début	Fin Prévue	Endroit - Nature - Commentaires
-----------------------	---------------	---------------------------------

3/09/2018	31/05/2019	<p><u>Renouvellement des installations gaz.</u></p> <p>Pour le compte de : RESA GAZ</p> <p><b><u>Ce chantier va se dérouler en 3 phases</u></b></p> <p><u>Phase 1 du lundi 3 septembre 2018 au vendredi 16 novembre 2018, cette phase impacte :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la Place Hors-Ville entre la rue Marie-Louise Naveau et le n°13 (limite des escaliers) de la place Hors-Ville. Une traversée de voirie est prévue rue Marie-Louise Naveau dans l'axe de la place hors-Ville.</li> <li>- La rue Armand Michaux côté paire entre les n° 24 et 90 et côté impaire entre les n° 57 et 113 de la rue;</li> <li>- La partie de Rodgy-Thier entre les n°32 et 36 de la rue Armand Michaux jusqu'au n° 2 de Rodgy-thier;</li> <li>- Une traversée de voirie est prévue à hauteur du n°86 de la rue Armand Michaux.</li> </ul> <p><u>Phase 3 du 08 octobre 2018 au 31 décembre 2018.</u></p> <p>Cette phase impacte précisément :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La rue des Trixhes depuis le carrefour avec la rue Jean Hermesse jusqu'au carrefour avec la rue des Godets .</li> <li>- Quatre traversées de voirie sont prévues, une, rue Marie Louise Naveau à l'angle avec la rue des Trixhes et les trois autres à hauteur des numéros 34, 68 et 90 de la rue des Trixhes.</li> <li>- La rue des Trixhes sera placée en sens unique de circulation dans le sens de la montée, soit depuis le carrefour qu'elle forme avec la rue Jean Hermesse jusqu'au carrefour qu'elle forme avec la rue Armand Michaux.</li> <li>-La rue Marie Louise Naveau sera limitée à la seule circulation locale.</li> </ul> <p>La circulation véhiculaire sera maintenue. Les traversées de voirie s'effectueront par demi-chaussée et sera régi par signaux routiers.</p> <p>Un avenant reprendra les phases suivantes.</p>
<input type="checkbox"/> Nouveau	<input checked="" type="checkbox"/> Prolongé	

JUPILLE		<p><b>A Jupille rue Pokietonov, rue du Castel, rue derrière le Château, place des Combattants, rue de l'Araine ainsi qu'à Grivegnée rue Eugène Lambinon, rue de la Tuilerie, rue Fauville, rue Bailly Deflandre</b></p> <p><u>Curages des avaloirs</u></p> <p>Pour le compte de : Ville de Liège</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• A partir de 06h30, curages des avaloirs dans les artères précitées.</li> <li>• <b>Attention aux interdictions de stationner !</b></li> </ul>
16/10/2018	16/10/2018	
<input type="checkbox"/> Nouveau	<input checked="" type="checkbox"/> Prolongé	

<b>LONGDOZ</b>		<b>Pont Kennedy.</b>
<b>10/10/2018</b>	<b>19/10/2018</b>	<u>Aménagement d'une piste cyclable.</u>
<input type="checkbox"/> Nouveau	<input checked="" type="checkbox"/> Prolongé	Pour le compte de : Ville de Liège
		<b><u>Du mercredi 10 octobre 2018 au vendredi 19 octobre 2018 ( Prolongation du chantier )</u></b>
		<ul style="list-style-type: none"> <li>• La circulation véhiculaire sera maintenue sur une bande. Le passage sera suffisant pour laisser circuler les véhicules de gros gabarit (bus, camion,...).</li> </ul> <p>La seconde bande sera occupée par la société responsable des travaux chargée de la réalisation de la piste cyclable.</p>

<b>STE MARGUERITE</b>		<b>Rues du Coq, Haut-pré, et rue Dehin.</b>
<b>17/09/2018</b>	<b>21/12/2018</b>	<u>Ouverture de la voirie pour raccorder un immeuble au gaz.</u>
<input type="checkbox"/> Nouveau	<input checked="" type="checkbox"/> Prolongé	Pour le compte de : Ville de Liège
		<b><u>Du lundi 08 octobre au vendredi 21 décembre 2018.</u></b>
		<b><u>Phase 3</u></b>
		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pose de conduite de gaz et raccordements particuliers, rue Haut-pré (depuis la rue Henri Baron) et rue Dehin côté pair, avec traversée par demi-chaussée rue en Bois. A partir du 02 octobre 2018, raccordements électriques des particuliers rue du coq côté impair.</li> <li>• Dans la rue Dehin et le virage du Haut-Pré, la circulation véhiculaire est maintenue dans les deux sens et au besoin, le passage alterné des véhicules sera réglé par signaux routiers voire feux tricolores de chantier.</li> <li>• Le tronçon de la rue du Haut-Pré compris entre la rue Joseph Dumoulin et de la rue Dehin sera mis en voie sans issue et double sens de circulation.</li> <li>• La vitesse est limitée à 30 km/h</li> </ul>

STE WALBURGE

**Rue des Français entre le n°314 et le n°379**

2/10/2018

26/10/2018

Pose de cables

**Pour le compte de :** Tecteo Resa

Du mardi 02 octobre 2018 au vendredi 26 octobre 2018 :

- La circulation véhiculaire est maintenue. Toutefois, **une traversée est prévue par demi-chaussée entre 09h et 15h30**. Le passage alterné de la circulation véhiculaire est régi par signaux routiers voire utilisation de feux tricolores de chantier.

- Dans la mesure du possible, après la traversée de voirie, lorsque le chantier se trouvera côté impaire et en trottoir, le croisement de la circulation routière sera rendu possible par l'utilisation de l'accotement de plein pied servant de stationnement (côté paire).

Nouveau

Prolongé